



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR  
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE  
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION  
HYDROLOGIQUE DU  
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Juin 2024**

## Synthèse mensuelle au 1<sup>er</sup> juillet 2024

### Un début de dégradation.

Le mois de juin présente des précipitations majoritairement excédentaires mais montrant quelques zones déficitaires jusqu'à -50 %. Depuis septembre 2023 un axe des Hautes-Pyrénées au Larzac présente un excédent au nord et un déficit au sud. Malgré des épisodes orageux, les sols s'assèchent notamment en fin de mois. Majoritairement satisfaisants, les débits amorcent une dégradation. Trois stations franchissent leurs débits de référence au moins une fois dans le mois. L'hydraulicité est également en baisse avec une dégradation de 16 stations. Les retenues du bassin Adour Garonne présentent des taux de remplissage globalement satisfaisants et stables. La vidange des nappes reprend avec 85% des indicateurs présentant un niveau en baisse. 2,4 % seulement des stations ONDE suivies présentent un écoulement visible faible. Au 1er juillet, trois départements du Sud Est du bassin ont pris des arrêtés de vigilance. La situation est suivie attentivement.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



## Sommaire

Synthèse.....	2	Débits .....	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraulicité.....	8		



Le mois de juin présente des précipitations inégalement réparties allant de 30 à 250 mm. La diagonale Sud-Est - Nord-Ouest est plus faiblement touchée par les précipitations qu'au Sud-Ouest et au Nord-Est du bassin.

A l'image des précipitations, le rapport à la normale est aussi inégalement reparti. Les excédents atteignent 10 à 50 % et dépassent les 50% localement. Les précipitations sont déficitaires de 25 à 50 % sur quelques zones de l'Est ariégeois au sud de la région toulousaine.

Concernant le rapport à la normale des précipitations depuis septembre 2023, un axe allant des Hautes-Pyrénées au Larzac présente un déficit au sud et un excédent au nord.

Les précipitations efficaces de juin sont négatives allant jusqu'à - 25 mm. Leur cumul depuis septembre dépasse les 500 mm sur la majorité du territoire hormis le Sud-Est de l'Occitanie où elles dépassent rarement 200 à 300 mm.

La série d'épisodes orageux du mois de juin a ré-humidifié les sols, cependant un assèchement est observé de nouveau en fin de mois.

Le rapport à la normale de l'humidité des sols est globalement excédentaire au Nord du bassin. A l'extrême Sud-Est, il est proche de la normale à déficitaire.

La situation est globalement satisfaisante mais une amorce de dégradation des débits est observée avec 3 points nodaux passés sous les débits de référence au mois une fois dans le mois.

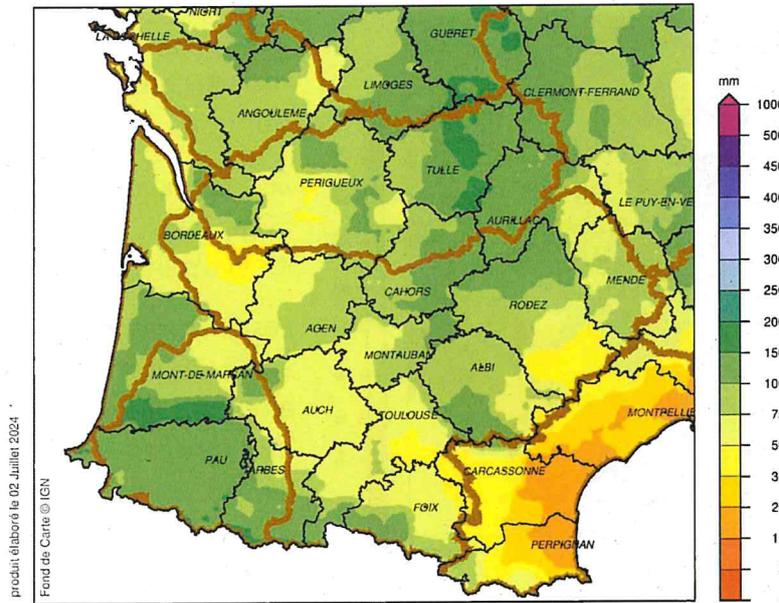
L'hydraulicité est également en baisse avec une dégradation de 16 stations sur les 62 stations du bassin.

Les retenues du bassin Adour Garonne présentent des taux de remplissage globalement stables et satisfaisants. Le 1<sup>er</sup> juillet marque le début des conventions de soutien d'étiage. Les retenues conventionnées ont un taux de remplissage à 100 %. A noter que la retenue des Saint-Peyres est indisponible suite à un incident technique, des solutions alternatives sont mises en place pour pallier ce manque.

Après la recharge exceptionnelle du mois de mai, la vidange des nappes reprend en juin avec 85 % des indicateurs présentant un niveau moyen mensuel en baisse. Le reste se répartit entre stabilité (9 %) et hausse (6 %) des niveaux.

Les résultats du réseau ONDE montrent que la situation des petits cours d'eau est globalement satisfaisante et stable depuis un mois. 2,4 % seulement des stations ONDE suivies (18 stations sur 739) présentent un écoulement visible faible.

Au 1<sup>er</sup> juillet, seuls les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne et du Tarn sont concernés par des arrêtés de vigilance.

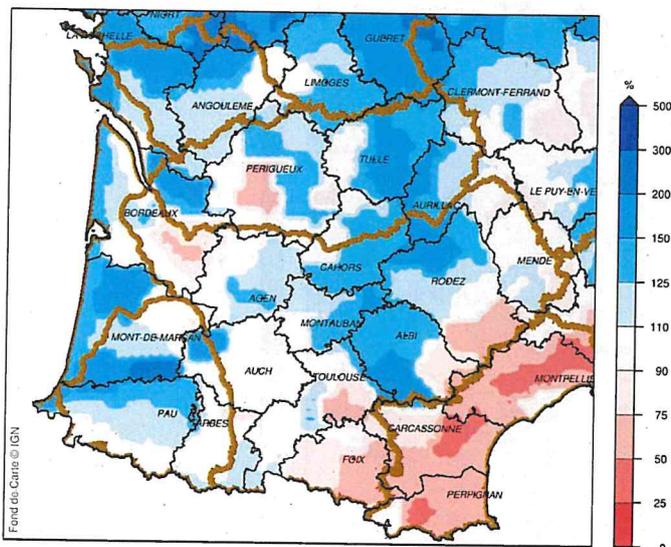


## Précipitations de juin 2024

Le mois de juin présente des précipitations inégalement réparties sur le bassin Adour-Garonne. Les cumuls sont les plus importants, dans le Sud-Ouest et le Nord-Est, allant de 100 à 250 mm. La diagonale Sud-Est / Nord-Ouest présente les cumuls de précipitations les plus faibles avec des cumuls compris entre 30 mm et 100 mm, localement.

## Rapport aux normales des précipitations

Bassin Adour Garonne  
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations  
Juin 2024



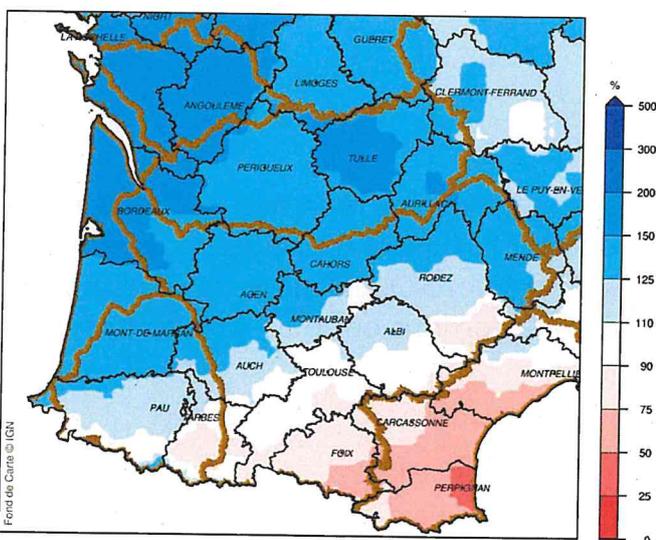
### Rapport à la normale des précipitations de juin 2024

Le rapport à la normale est inégalement reparti, représentatif de la pluviométrie du mois.

Les zones excédentaires atteignent 10 à 50% et dépassent les 50% très localement.

Les précipitations sont déficitaires de 25 à 50 % sur quelques zones : de l'est ariégeois au sud de la région toulousaine, des monts de Lacaune au nord du Larzac, dans les Graves et localement dans le Périgord.

Bassin Adour Garonne  
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations  
Année hydrologique

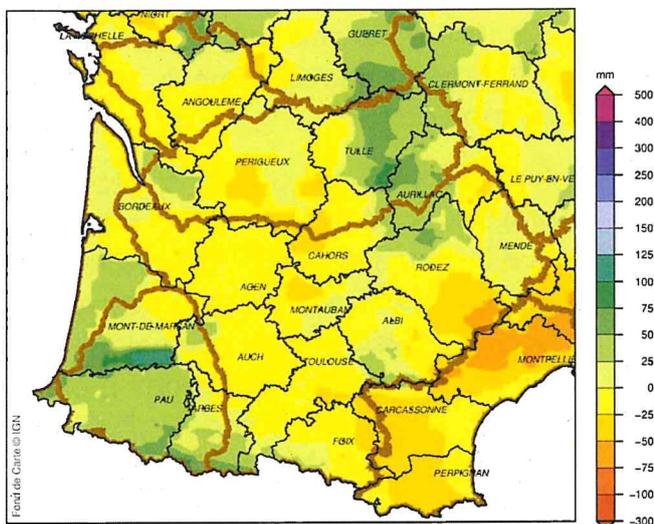


### Rapport à la normale des précipitations de septembre 2023 à juin 2024

Les cumuls excédentaires de juin maintiennent la tendance établie depuis le début de l'année hydrologique. C'est au sud d'un axe allant des Hautes-Pyrénées au Larzac que les cumuls deviennent déficitaires. Ce déficit est compris entre 25 à 50 % sur l'est des Pyrénées Ariégeoises.

## Pluies efficaces

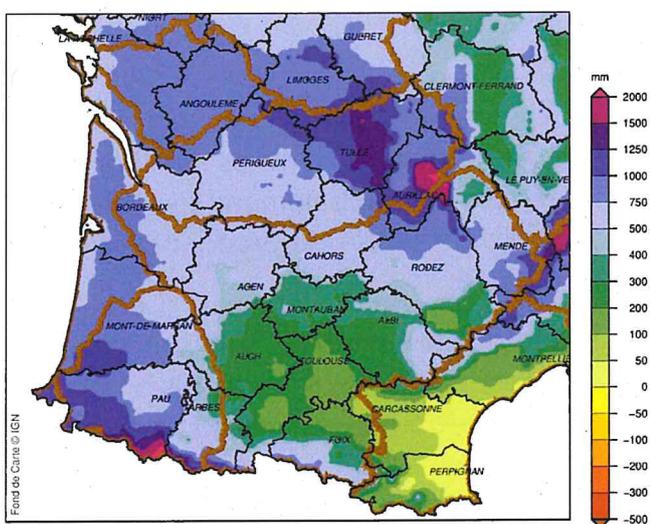
Bassin Adour Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
Juin 2024



## Pluies efficaces de juin 2024

Les précipitations efficaces sont principalement négatives, allant jusqu'à -25 mm. Cependant, des Landes aux Pyrénées Atlantiques ainsi que du nord Aveyron à la Corrèze elles sont positives, avec plus de 25 mm et très localement plus de 50 voire 75 mm.

Bassin Adour Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
De Septembre 2023 à Juin 2024



## Pluies efficaces de septembre 2023 à juin 2024

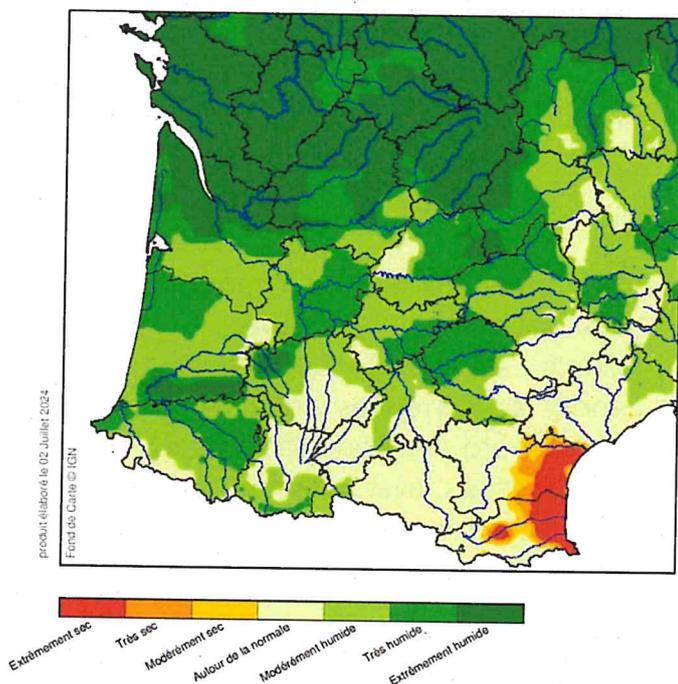
Hormis sur le Sud-Est du bassin où elles dépassent rarement 200 à 300 mm, les précipitations efficaces dépassent les 500 mm sur le reste du territoire.

Seules les Hautes-Pyrénées, le sud de la Haute-Garonne et l'Ariège sont déficitaires de 25 à 50 %.

Partout ailleurs, l'excédent par rapport aux normales de précipitations efficaces atteint de 50 à 100 %.

## Indicateur d'humidité des sols pour la 3<sup>ème</sup> décade de juin 2024

Indicateur sècheresse d humidité des sols (SSWI)  
Juin 2024 - décade 3

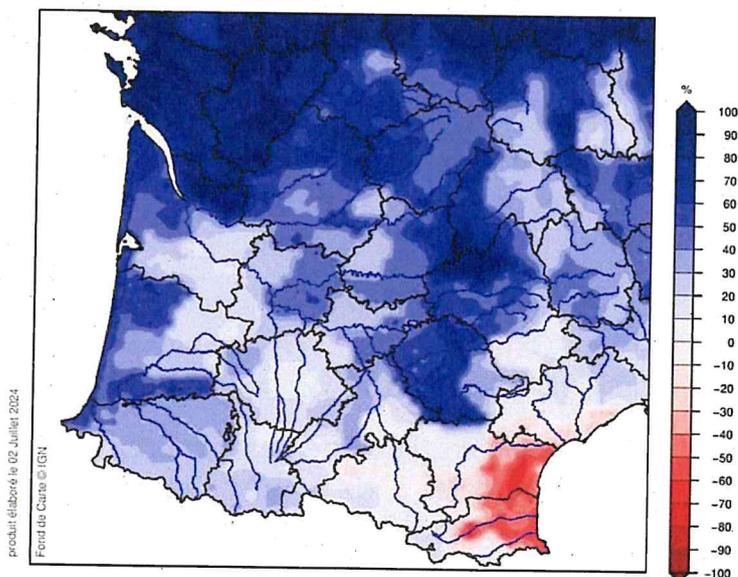


Après un mois de mai où les sols étaient particulièrement humides (humidités record en Nouvelle-Aquitaine), les sols ont eu tendance à s'assécher progressivement au début du mois de juin.

À partir du 18 juin, une série d'épisodes orageux a ré-humidifié les sols. Bien que les sols s'assèchent de nouveau en fin de mois, ils restent dans des valeurs bien au-dessus des normales avec même localement des zones proches de la saturation (Landes, Pyrénées-Atlantiques, Corrèze, nord Aveyron).

Ecart à la normale de l'indice d'humidité des sols le 1<sup>er</sup> Juillet 2024

## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> juillet 2024

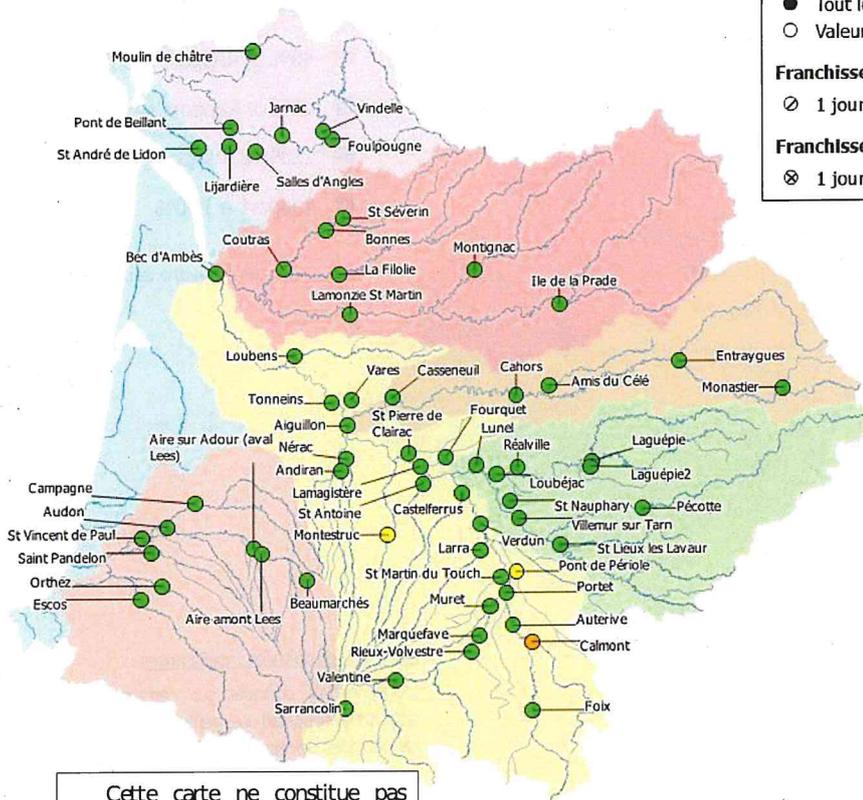


Le rapport à la normale de l'humidité des sols est globalement excédentaire, le nord du bassin est excédentaire à plus de 100 %.

Cependant l'extrême Sud-Est du bassin montre une humidité des sols proche de la normale à déficitaire jusqu'à -20 %.

## Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

Juin 2024



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) :  $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé :  $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊙ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) :  $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE. Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

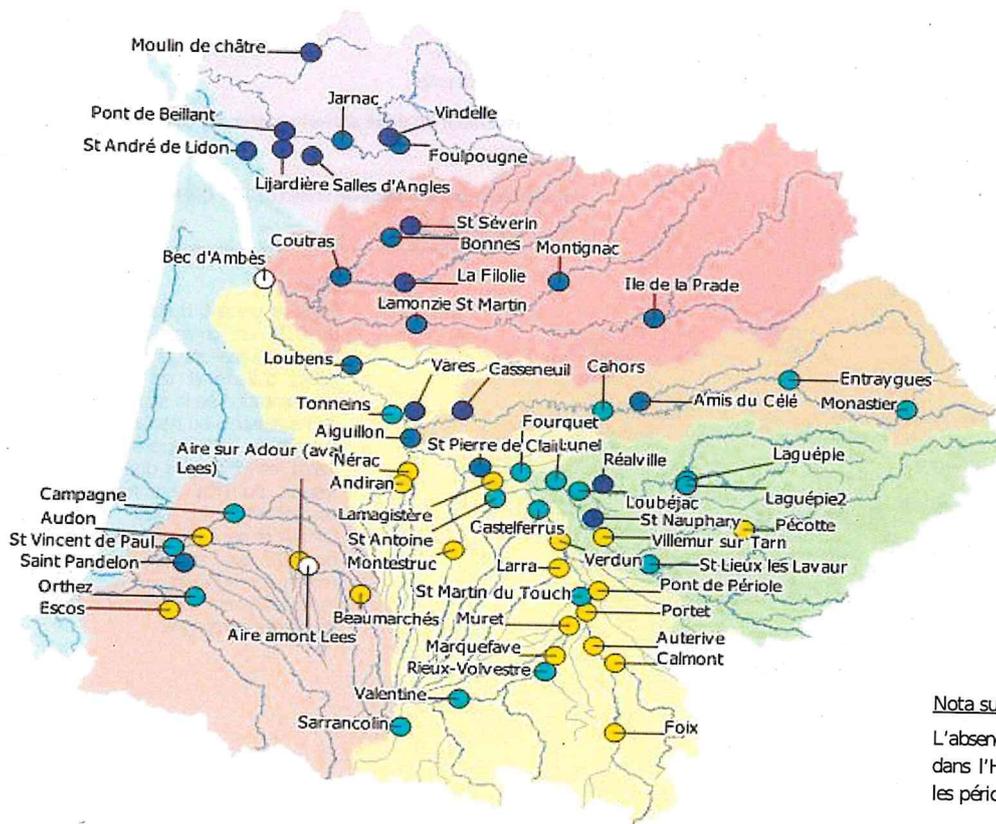
⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Les débits moyens journaliers se sont globalement bien maintenus durant le mois de juin et sont restés au-dessus des débits de référence durant l'ensemble du mois de juin.

Cependant, les débits de 3 points nodaux commencent à dégrader. A Calmont sur le Grand Hers, le débit moyen journalier a sous-passé le DOE entre 6 et 15 jours en juin. Les deux autres points nodaux dégradés sont Montestruc sur le Gers et Pont de Périole sur l'Hers. Ce constat est cohérent avec la répartition des précipitations.

## Juin 2024

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%



[www.hydro.eaufrance.fr](http://www.hydro.eaufrance.fr)

Nota sur les données insuffisantes :

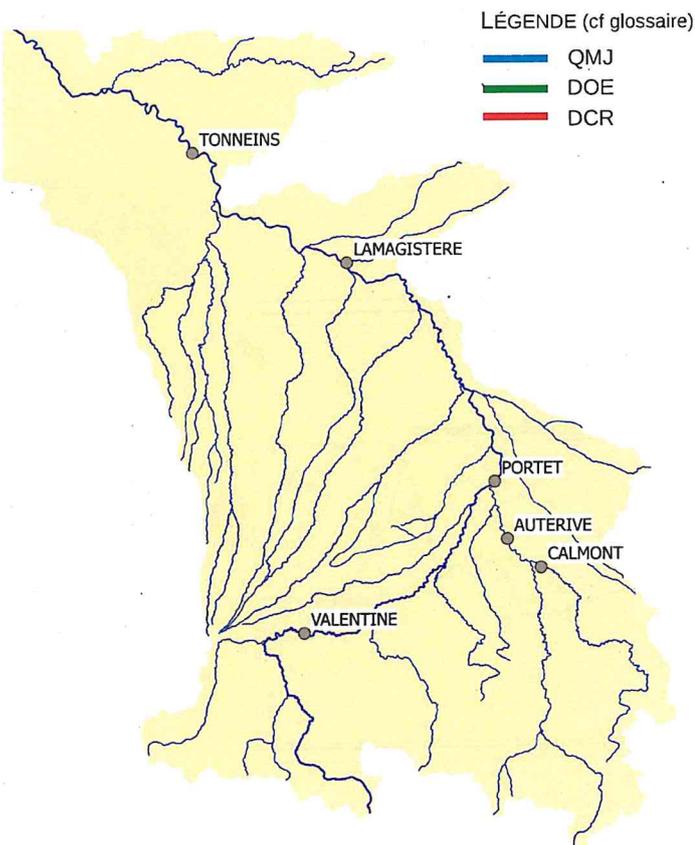
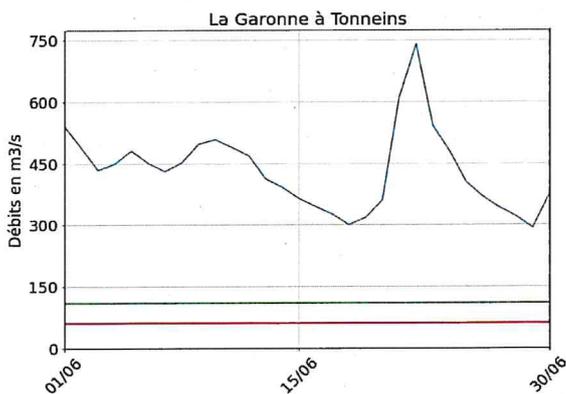
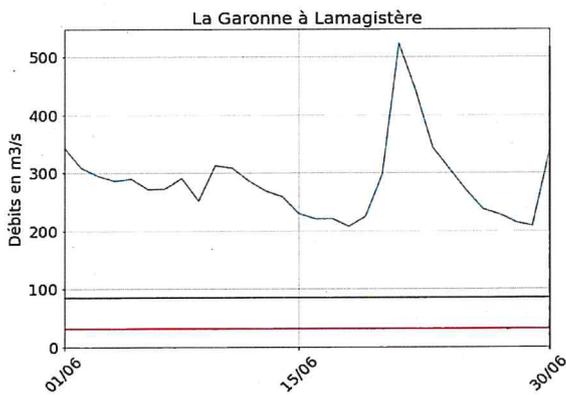
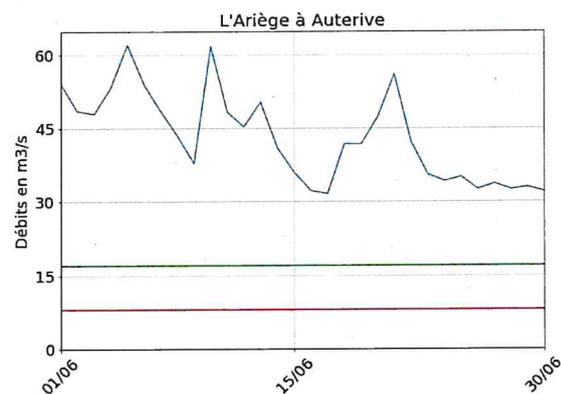
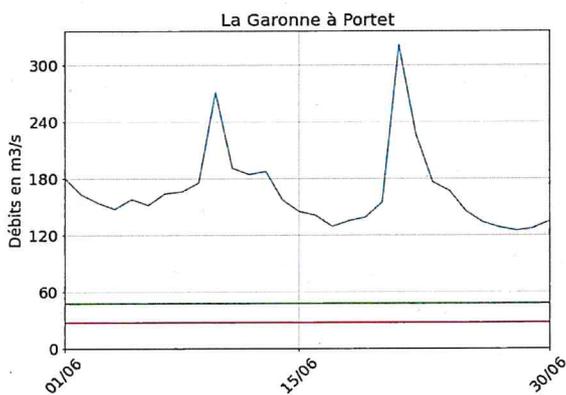
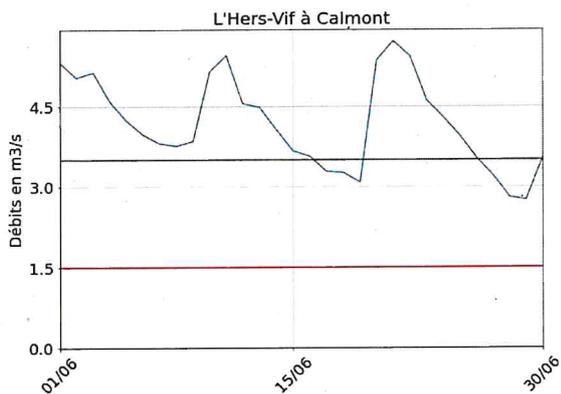
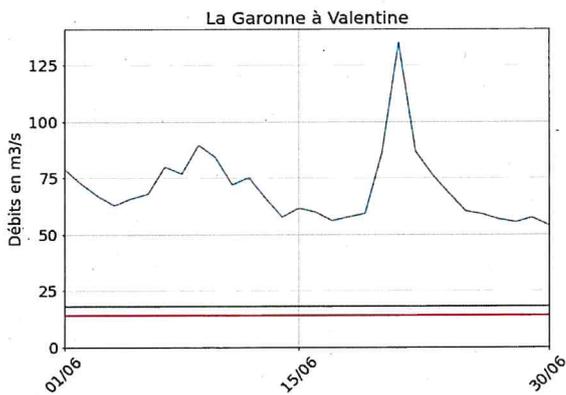
L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Durant le mois de juin, l'hydraullicité est restée globalement satisfaisante mais s'est dégradée. On peut observer une augmentation des stations ayant une hydraullicité comprise entre 40 et 120 % (+ 16 stations) au détriment d'une hydraullicité comprise entre 80 et 120 %. Globalement ces stations se situent au Sud du bassin dans le sous-bassin de l'Adour, du Tarn et sur l'amont du sous-bassin Garonne.

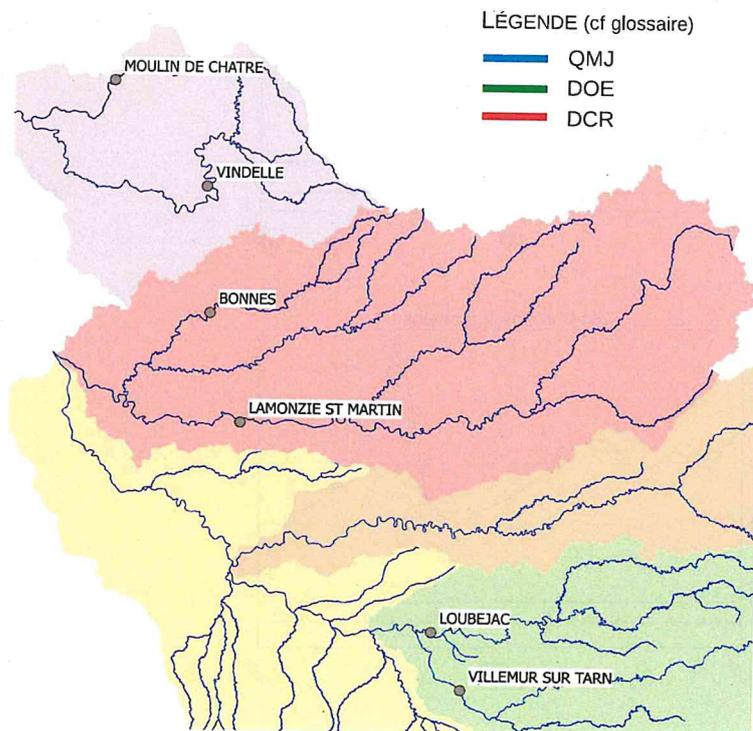
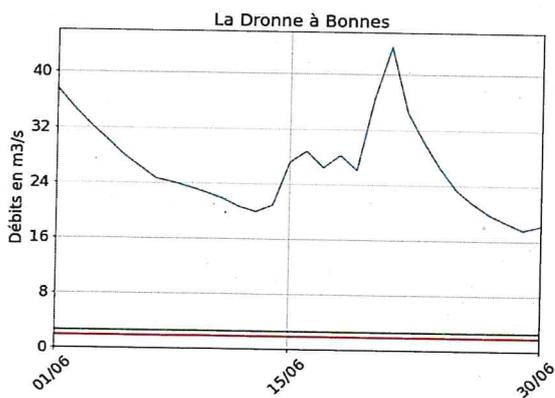
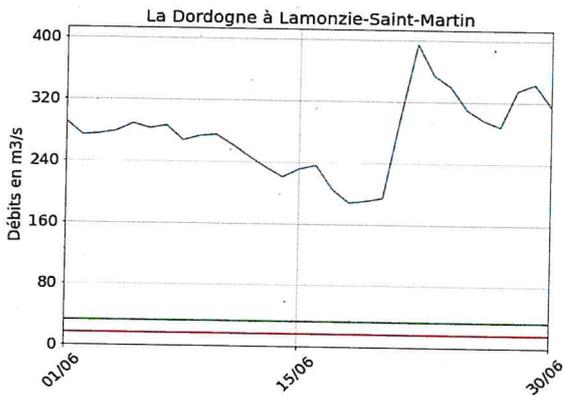
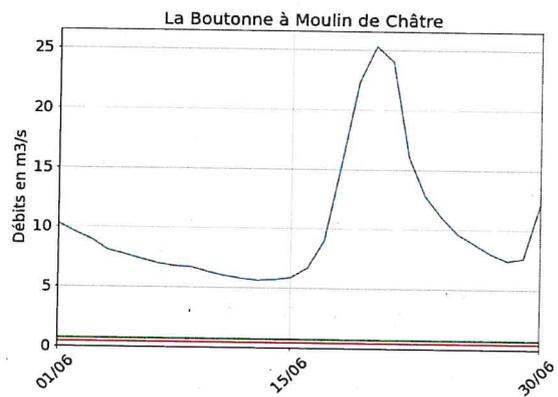
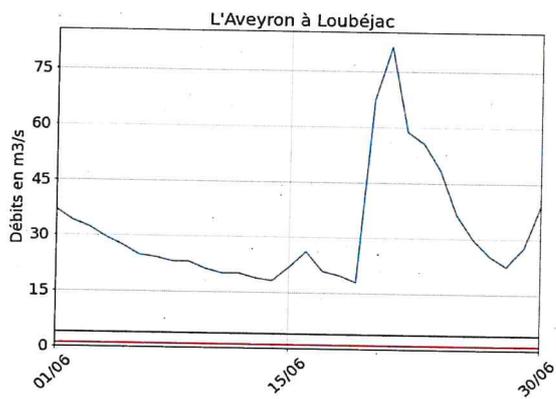
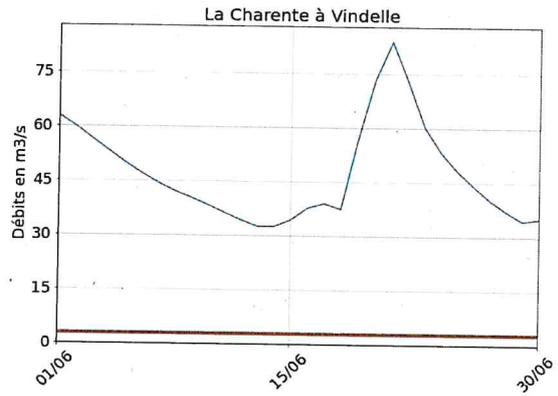
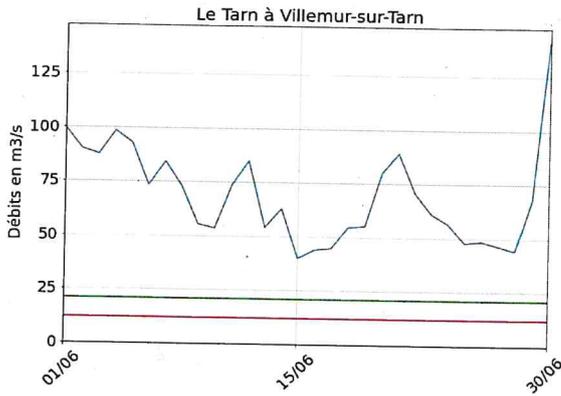
Les stations ayant la meilleure hydraullicité sont sur les sous-bassins du Lot, de la Dordogne et de la Charente.

Hydraullicité	Nombre de stations au 1er juin	Nombre de stations au 1er juillet	Différence
<b>Inférieur à 20%</b>	0	0	0
<b>Entre 20 et 40%</b>	0	0	0
<b>Entre 40% et 80%</b>	13	19	6
<b>Entre 80% et 120%</b>	9	19	10
<b>Entre 120% et 200%</b>	13	12	-1
<b>Supérieur à 200%</b>	23	12	-11
<b>Absence de données</b>	4	0	-4
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>0</b>

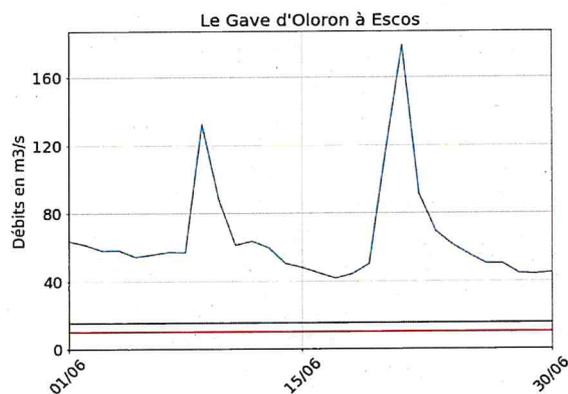
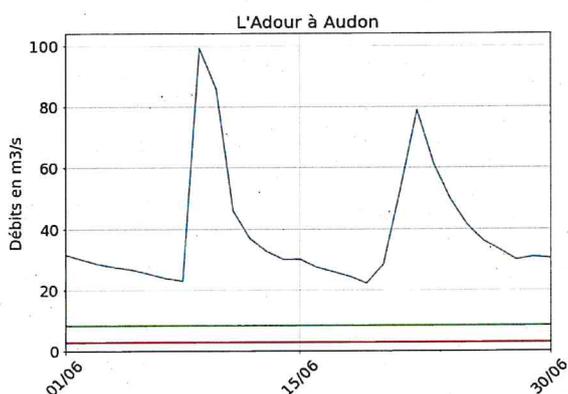
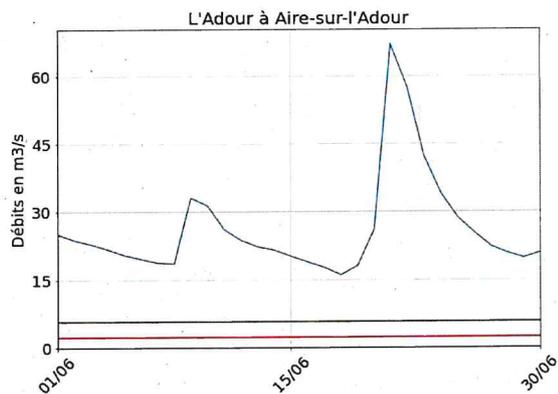
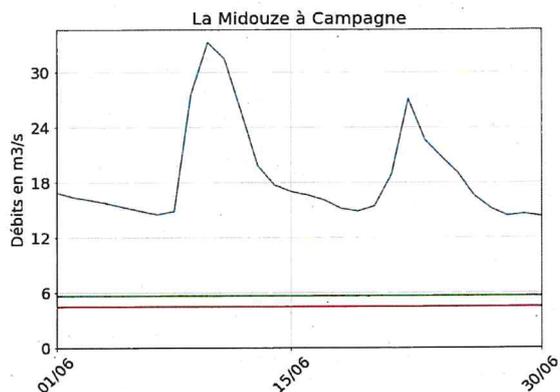
# Débits journaliers – Axe Garonne



# Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

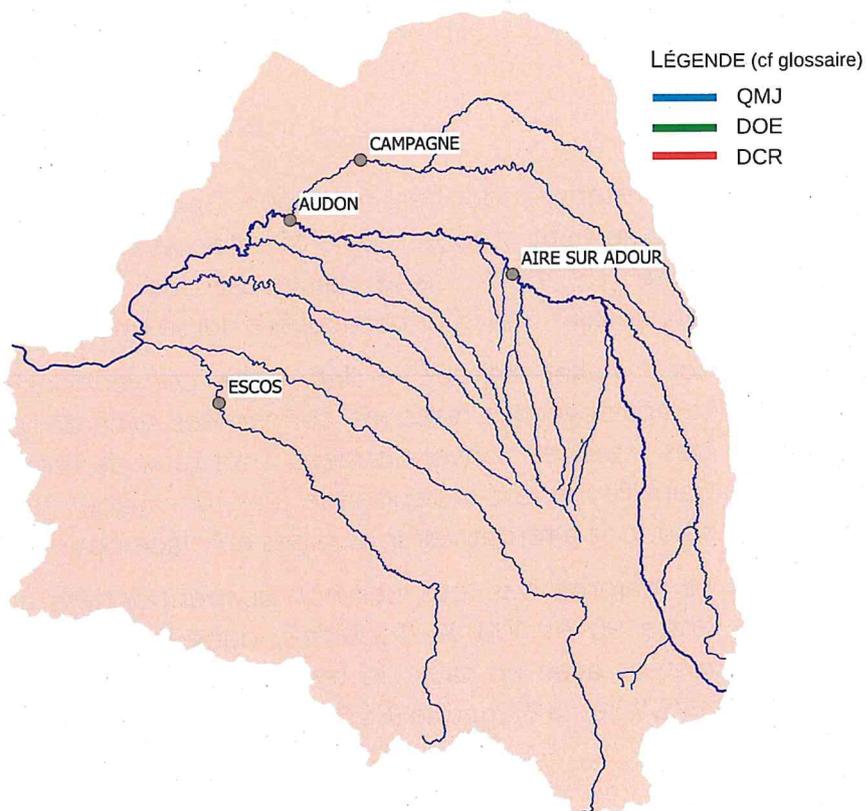


## Débits journaliers – Axe Adour

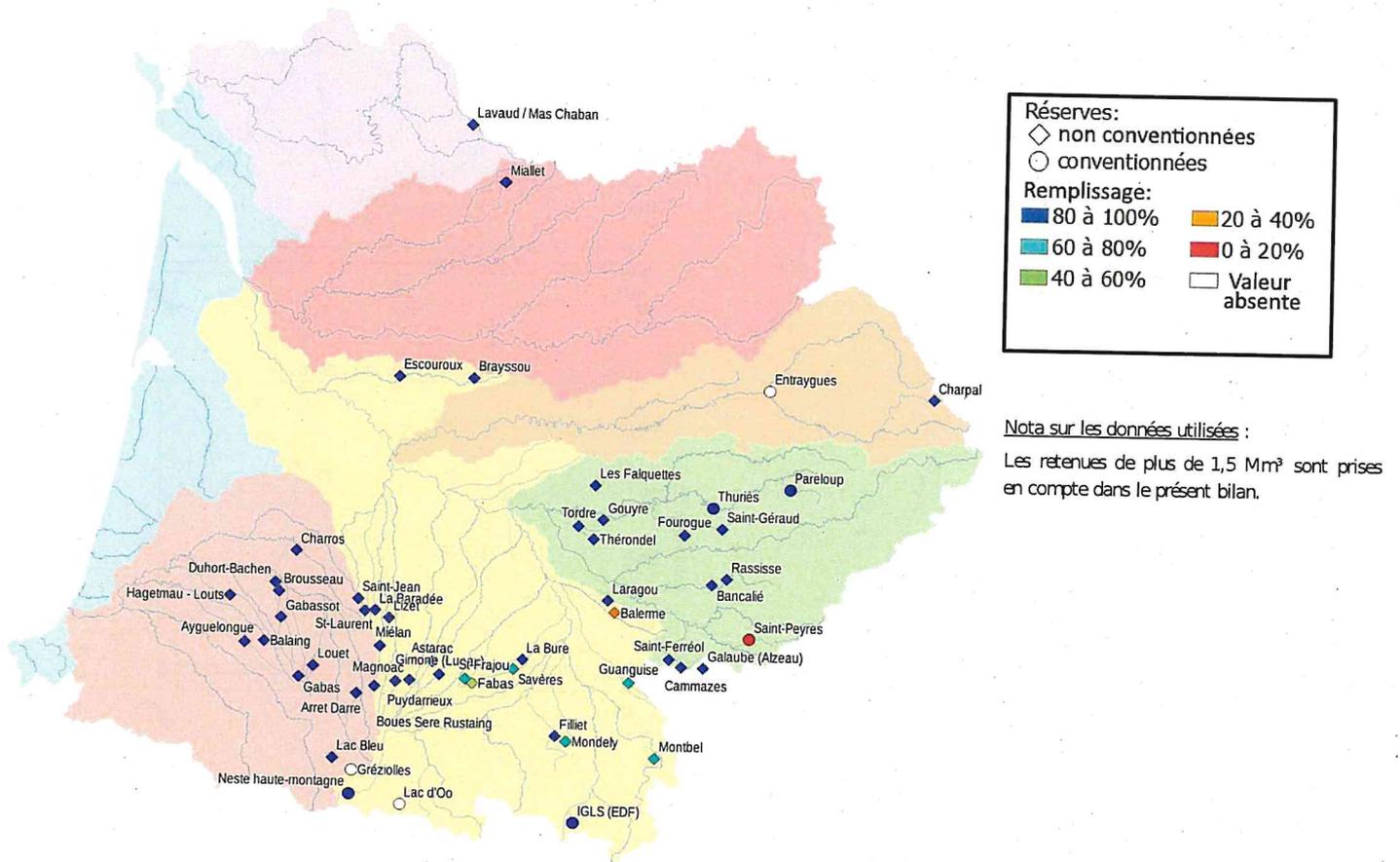


### Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



## Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1<sup>er</sup> juillet 2024



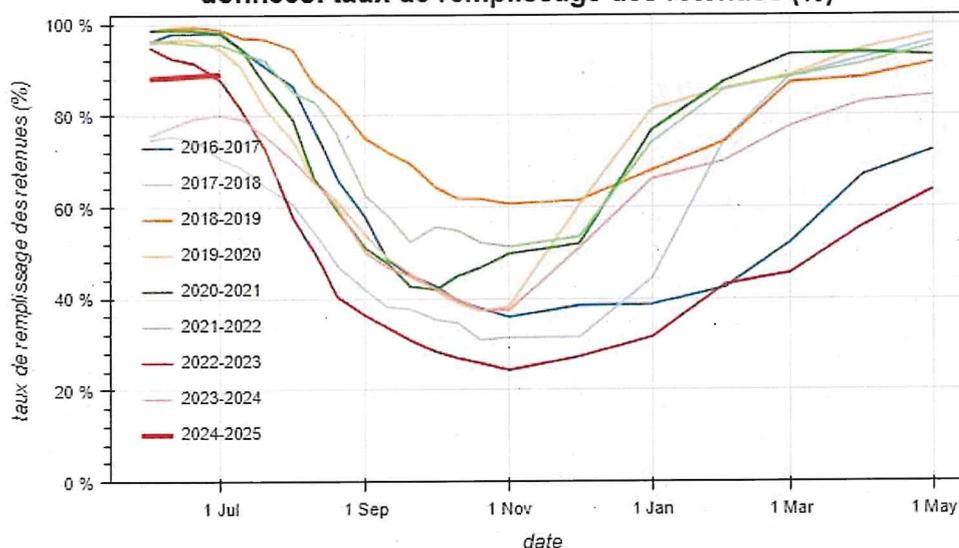
Les retenues du bassin Adour Garonne présentent des taux de remplissage globalement stables. Seule la retenue de la Balermie sur le Girou présente une baisse de 4,2 %. Cette baisse est dûe à des travaux sur l'évacuateur de crues nécessitant une côté particulière qui se traduit par une baisse du niveau d'eau.

Le 1<sup>er</sup> juillet marque le début des conventions de soutien d'étiage, les taux de remplissage des retenues concernées sont donc visibles sur la carte. L'ensemble des retenues conventionnées a un taux de remplissage de 100 %. La retenue des Saint-Peyres est indisponible jusqu'à mi-août suite à un incident technique. Des solutions alternatives sont mises en place pour pallier ces manques.

La majorité des retenues non conventionnées a un taux de remplissage compris entre 90 et 100 %. Toutefois, dans le sous-bassin Garonne, certaines retenues restent avec un taux de remplissage faible pour la saison, notamment Montbel (67,5 %) et la Ganguisse (66 %).

## Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

**Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention**  
données: taux de remplissage des retenues (%)



AU 1<sup>er</sup> juillet, le taux de remplissage global des retenues Adour-Garonne non conventionnées (hors ouvrages hydroélectriques) présente une augmentation faible de 0,9 % par rapport à début juin. Le taux de remplissage atteint 89,1 %, supérieur à celui de la campagne 2022-2023 (80%). La campagne 2024-2025 a le 4<sup>ème</sup> taux de remplissage le plus faible depuis 2016.

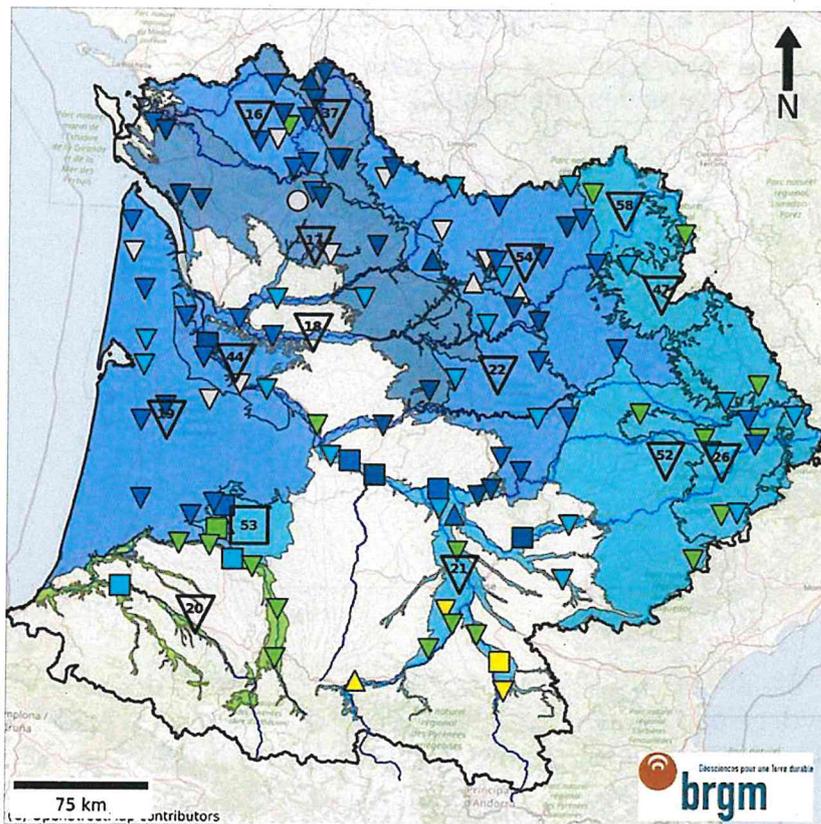
## Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1<sup>er</sup> juillet 2024

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er juillet 2024 (%)	Taux de remplissage 1er juillet 2023 (%)	Taux de remplissage 1er juin 2024 (%)
Adour	97,9%	85,6%	96,3%
Charente	99,9%	92,3%	100,7%
Dordogne	99,6%	100,0%	100,0%
Garonne	71,9%	63,0%	70,1%
Lot	100,0%	100,0%	100,0%
Système Neste	98,2%	97,1%	98,4%
Tarn-Aveyron	98,5%	83,3%	98,2%
<b>Total non conventionné</b>	<b>89,1%</b>	<b>80,1%</b>	<b>88,2%</b>
<b>Total conventionné</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

Les taux de remplissage moyens des retenues par sous-bassin sont stables et sont compris entre 96 et 100 % sauf pour celles non conventionnées de l'axe Garonne avec un taux de remplissage proche de 72 %.

La période de recharge significative des retenues s'achève en ce début de mois de juillet et permettra d'adapter un soutien d'étiage selon l'évolution de la situation.

## Juin 2024



Source : BRGM

### Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

### Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

### Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

### Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG16 – Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- IG17 – Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- IG18 – Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- IG19 – Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- IG20 – Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- IG21 – Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG22 – Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- IG26 – Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- IG37 – Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- IG44 – Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- IG47 – Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- IG52 – Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- IG53 – Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- IG54 – Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- IG58 : Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

Après la recharge exceptionnelle de mai, la vidange des nappes reprend sa dynamique en juin avec 85% des indicateurs présentant un niveau moyen mensuel en baisse. Le reste se répartit entre stabilité (9 %) et hausse (6 %) des niveaux.

Les niveaux les plus bas se situent au Sud et à l'Est du bassin Adour-Garonne. Les seuls niveaux inférieurs à la moyenne pour un mois de juin se situent dans les nappes alluviales de l'Ariège et de la Garonne en amont de Toulouse. C'est par contre le seul secteur avec les nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau à avoir connu des hausses de la classe d'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé). Inversement, celle-ci baisse sur les nappes les plus réactives aux précipitations : karsts, nappes de socle et du volcanisme.

Globalement, la situation des nappes libres du bassin Adour-Garonne reste très favorable en ce début d'été. Hormis les nappes réactives, toujours sensibles à la sécheresse météorologique, le point de vigilance se situe au niveau des nappes alluviales au sud du bassin.

## Ecosystèmes aquatiques – Observatoire national des étiages

**Rappel:** l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

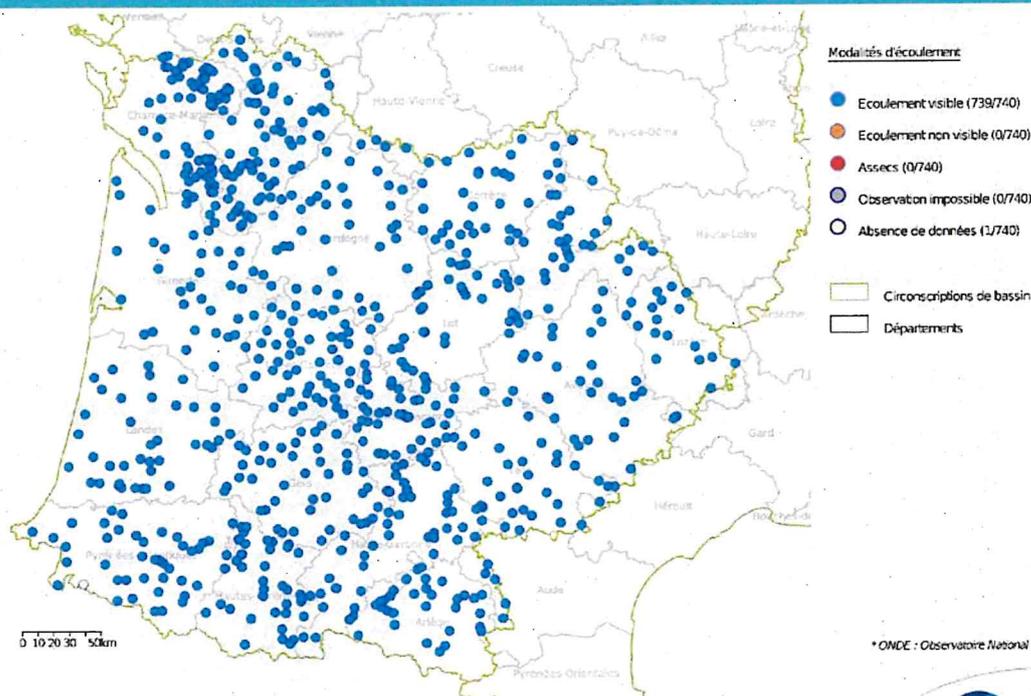
La situation hydrologique des petits cours d'eau est globalement stable depuis un mois, en lien avec des conditions hydroclimatiques plutôt humides, apportant des précipitations régulières sur une très large majorité du bassin.

Cette situation correspond à une situation particulièrement favorable en tête de bassin pour une fin de mois de juin.

Aucune rupture d'écoulement ou assec n'a été observé sur le réseau à la fin du mois de juin.

## Juin 2024

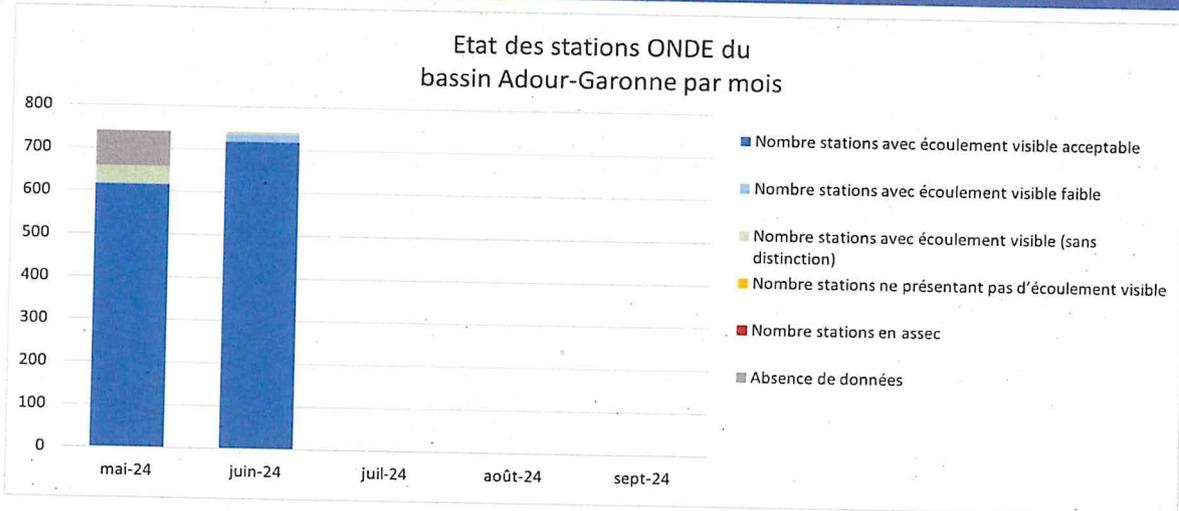
Réseau ONDE\* - Situation au 01/07/2024 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Juin 2024 : observations réalisées entre le 24/06/2024 et le 27/06/2024



Source: ONDE (OFB)  
Fonds cartographiques: BD Cartho® - IGN - 2009, Sandre  
©OFB, 2024 - Date d'impression: 02/07/2024



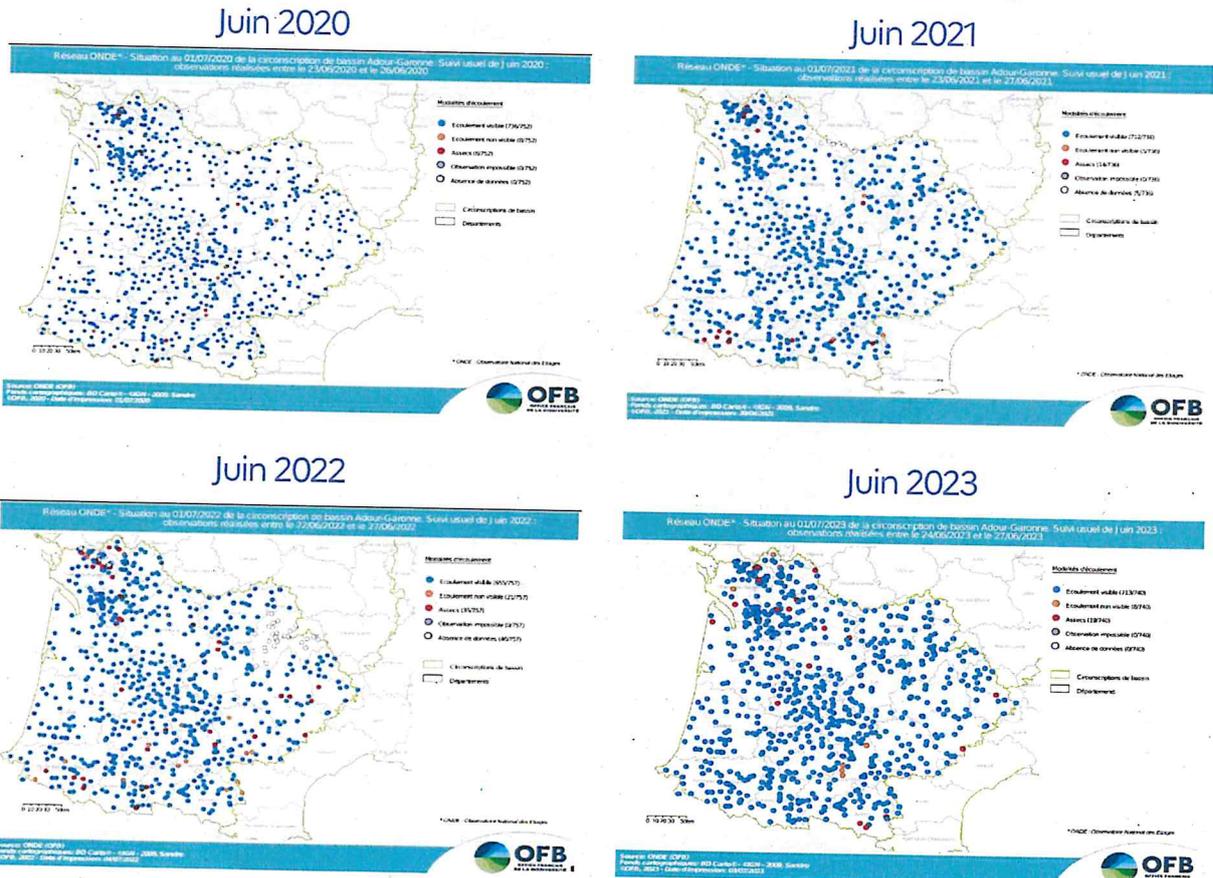
# Ecosystèmes aquatiques



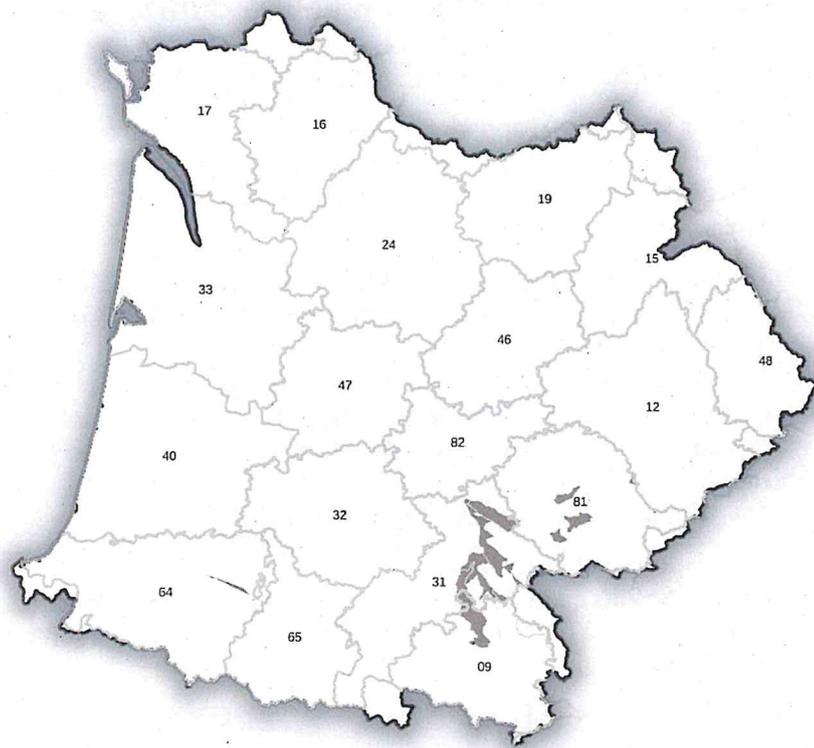
Seulement 2,4 % des stations ONDE suivies (18 stations sur 739) présentent un écoulement visible faible (6 départements concernés : Ariège, Aveyron, Charente-Maritime, Haute-Garonne, Lot et Lozère).

Ces stations ne sont pas représentées sur la carte précédente car le premier stade de dégradation est au niveau de l'écoulement non-visible

## Comparaison interannuelle des situations à la même période



## Situation au 1<sup>er</sup> juillet 2024



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1<sup>er</sup> du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1<sup>er</sup> du mois qui peuvent être incomplètes.

Au 1<sup>er</sup> juillet, seuls les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et les Pyrénées-Atlantiques sont couverts par des arrêtés, de niveau vigilance (qui a pour but d'inciter à la vigilance et à des usages adaptés mais n'inclut pas encore de restrictions).

En Haute-Garonne, 5 zones d'alerte sont concernées, soit 13,35% de la surface du département : Girou réalimenté, Hers-Mort, Lèze, Hers-Vif et Ariège.

En Ariège, 3 zones d'alerte sont concernées, soit 6,27% du département : axe Ariège, la Lèze, et l'Hers-vif réalimenté.

Dans le Tarn, 4 zones d'alerte sont concernées, soit 4,14 % du département : bassin de l'Agros, bassin du Bagas, bassin de l'Ardial, bassin du Rance

Dans les Pyrénées-Atlantique, 1 zone d'alerte est concernées soit 0,58 % du département : bassin de l'Ousse des Bois.

Le cumul global de la surface concernée par ces arrêtés est faible (1,23 % du bassin Adour-Garonne), témoignant d'une situation générale satisfaisante par rapport aux dernières années.

## Glossaire

<b>QMJ</b>	Débit moyen journalier exprimé en m <sup>3</sup> /s.
<b>VCN10</b>	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
<b>Période de retour</b>	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaires (sec).
<b>DOE</b>	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
<b>QA</b>	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>QAR</b>	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$ . Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>DCR</b>	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
<b>Evapotranspiration</b>	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
<b>Pluie efficace</b>	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
<b>Indicateurs globaux</b> <b>Indicateurs ponctuels</b>	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières  
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9